

Rencontre sur le respect des droits de la personne à Ottawa



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark (au centre), entouré du secrétaire exécutif de la conférence Louis Rogers (à droite), et du président pour les débats de la journée, R. Harry Jay.

Le Canada a tenu à être l'hôte d'une importante rencontre internationale sur le respect des droits de la personne. En effet, ainsi que le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, l'a déclaré au cours de son allocution lors de l'ouverture de cette rencontre qui doit durer six semaines, «... le Canada s'est voulu l'hôte de cette réunion précisément en raison de son engagement durable et profond de ses citoyens pour la cause de l'amélioration des droits de la personne, et en raison de l'influence que le respect de ces droits exerce inévitablement sur la recherche d'une meilleure coopération entre les États participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ».

Parmi les 35 pays membres de la conférence, on compte les États-Unis, le Canada, tous les pays d'Europe à part l'Albanie, et les pays membres du Pacte de Varsovie.

Les délégués se sont rencontrés à huis clos pendant deux semaines afin de préparer un ordre du jour pour la phase officielle de la rencontre, prévue entre le 7 et le 17 juin.

Cette session s'intègre à une vaste action entreprise avec la signature du traité d'Helsinki sur la détente Est-Ouest en 1975. Une conférence devant se poursuivre pendant trois ans a suivi à Madrid, mais celle-ci s'est terminée abruptement en 1983, lors de l'agression soviétique contre un avion sud-coréen qui a fait 269 victimes.

Mme Vézina a noté que la rencontre de la CSCE à Ottawa était la première à se tenir

hors de l'Europe, et qu'elle était également la première à être consacrée aux droits de la personne. Elle a déclaré que les efforts visant à améliorer la coopération et la confiance en matière de sécurité devraient être accomplis en veillant à l'application des principes des traités d'Helsinki et de Madrid relatifs aux droits de la personne.

Par ailleurs, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, chargé d'ouvrir

officiellement les délibérations, a adressé aux participants un discours destiné à mettre l'accent sur les thèmes devant être abordés au cours de la conférence. Il a fait observer qu'en lançant l'idée de tenir une telle réunion, qui traite exclusivement des droits de la personne, le Canada était conscient du caractère délicat de la question.

«... Mais, a rappelé M. Clark aux représentants des 35 pays signataires, il y a dix ans, de l'accord de d'Helsinki, des questions aussi capitales que celle des droits de la personne ne peuvent et ne doivent pas être évitées pour la seule raison qu'elles sont délicates et qu'elles risquent de donner lieu à des désaccords entre les gouvernements. »

Le ministre a souligné que, selon l'acte final d'Helsinki sur la coopération et la sécurité en Europe et selon le document de clôture de Madrid, le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales devait jouer un rôle fondamental dans la recherche de la paix et de la justice.

« L'importance des droits de la personne et le profond souci que nos citoyens continuent de manifester pour leur respect partout dans le monde, nous imposent le devoir de nous efforcer avec ténacité d'améliorer notre bilan, de renforcer notre engagement et d'intensifier notre dialogue », a ajouté M. Clark.

Le Canada, selon lui, considère cette réunion, comme une occasion idéale — qu'il faut absolument saisir — d'assurer une meilleure exécution de ses engagements au chapitre des droits de la personne et sur le plan humanitaire.

« Je m'attends, a-t-il dit, à ce que vous



M. Louis Rogers s'est entretenu avec le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, quelques instants avant l'ouverture d'une réunion de six semaines à Ottawa, afin d'établir l'ordre du jour de la conférence sur les droits de la personne qui a débuté dans la capitale fédérale le 7 mai.